

LA GRIPPE

“THERAPEUTIQUE”

Dr. Joseph GUERARD,
Professeur de Pathologie Interne.

La grippe—ou influenza, est une maladie épidémique—très contagieuse, infectieuse—due au bacille de Pfeiffer. Le tableau clinique est des plus variés, et outre les symptômes généraux: fièvre, lassitude extrême, douleurs musculaires, catarrhes nasal et bronchique, il en existe différentes formes dont il faut étudier isolément le traitement, et je me servirai pour cela de leçons publiées par Huchard qui en a magistralement posé les bases.

Après le traitement général, nous étudierons donc la thérapeutique des formes nerveuse, thoracique, cardiaque, gastro-intestinale, sensorielle et hémorragique.

Traitement général:—La grippe, disait Peter, “guérit les pieds sur les chenets”. Dans sa pensée, l'auteur ne voulait pas dire que la grippe guérit seule, sans aucun traitement, mais il désirait indiquer l'importance considérable du séjour à la chambre et dans un appartement bien chauffé. D'ailleurs quand vous aurez un véritable grippé, accablé, anéanti, grelotant, vous n'aurez pas de peine à le garder près du poêle. Il n'en sera pas de même pour ceux atteints d'une grippe légère—qui veulent continuer à vaquer à leurs occupations et qui la plus part du temps finissent par rentrer un soir avec un noyau de broncho-pneumonie ou de congestion pulmonaire.

En temps de grippe, lorsqu'un malade présente de la céphalée, des malaises généraux, que sa température monte à 38°, imposez lui le séjour à la chambre. S'il monte à 38.5°, mettez-le au lit. Il ne devra pas sortir du lit avant d'être revenu à 37.5 et il ne quittera la chambre que sans température et sans toux. Au début, un bain chaud, des boissons chaudes, quelques bouteilles chaudes dans le lit et 25 à 50 centigr. de calomel. Alimentation liquide: lait, bouillon, tisannes, thé, café. Quelques-uns préconisent de petites doses d'alcool. Pas de viande, ce qui est d'ailleurs facile, car il y a anorexie.

S'il n'y a pas de remède spécifique de la grippe, nous avons heureusement à notre disposition plusieurs agents médicamenteux dont les effets ne sont pas à dédaigner. Comme la quinine, l'antipyrine, l'acide salicylique, le pyramidon.

Suivant Huchard, il faut donner la quinine à haute dose: 1 gr. à 1.25 pour les 3 premiers jours. S'il y a phénomènes congestifs, il donne en même temps l'ergot de seigle.

L'antipyrine ne sera donnée qu'avec ménagement, car elle déprime le système nerveux et diminue l'excrétion de l'urine.

Pour atténuer son effet déprimant on peut la combiner avec la noix vomique:

Antipyrine	0 gr. 60
Poudre de noix vomique.....	0.42
Bicarbonate de soude	0.40

pour un cachet, 2 à 3 par jour.

Si le système nerveux est surexcité, on la combine avec l'aconit (Grasset):

Antipyrine	2 gr.
Tr. aconit	XII à XV gtt.
Eau de tilleul	90 gr.
Sirop d'orange	30 gr.

Une cuillérée toutes les deux heures.

Le pyramidon, à la dose de 0.50 à 1 gramme par jour est d'une pratique excellente; il calme l'hyperthermie et apaise rapidement les douleurs névralgiques si fréquentes dans la grippe.

La phénacétine reconnaît à peu près les mêmes indications et à la même dose.

S'il y a hyperthermie, il faut recourir aux bains, mais aux bains chauds, 39° et même 40°. Pas de bains froids dans la grippe.

Il faut nettoyer le nez, la bouche, les oreilles, avec de l'eau oxygénée ou de l'eau phéniquée.

Dans le nez et les oreilles, on introduit de l'huile mentholée.

* * *

Forme nerveuse commune:—Caractérisée par un début brusque du vertige, des douleurs musculaires, une dépression qui anéantit son sujet, cette forme ne demande pas un traitement rigoureux, mais le malade devra suivre une hygiène sévère pour éviter les complications, et gardera la chambre jusqu'à rétablissement complet. On fait l'antiseptie de la bouche, du nez, de la gorge, pour prévenir les complications brocho-pulmonaires. On fait des lavages avec:

Acide benzoïque	3 gr.
Eau	150 gr.

ou des pulvérisations avec:

Chlorure de potasse	10 gr.
Glycérine	50 gr.
Eau	250 gr.

Quant au traitement de la grippe banale, on commence par un bain chaud, purgatif salin ou huileux et antipyrine en cachet de 0.50, quatre fois par jour, ou

Antipyrine	2 gr.
Cognac vieux	40 gr.
Sirop de gomme	20 gr.
Eau	60 gr.

L'antipyrine agit surtout contre la douleur, si la fièvre prédomine, on a recours à la quinine :

Sulfate de quinine	0 gr. 15 cgr.
Bicarbonate de soude	0 gr. 30 cgr.

4 cachets pour jour.

Contre l'adynamie qui est toujours très prononcée on donne :

Arséniate de soude	0 gr. 10
Extrait alcoolique de quinquina	6 gram.
Glycerine	50 cc.
Sirop d'oranges	250 gr.
	(Grasset)

Une cuillérée à chaque repas quand la fièvre est tombée.

Un purgatif léger agit bien à la fin d'une grippe pour débarrasser l'intestin etachever l'élimination des toxines.

* * *

Formes broncho-pulmonaires: Légère, elle ne demande pas de traitement spécial, mais si la fièvre augmente à 40°, si la dyspnée apparaît, et si à l'auscultation on trouve du souffle étendu, c'est de la congestion qui se produit, surtout chez ceux qui ont commis des imprudences, et c'est une congestion qui est toujours très forte. Il faut alors faire de la révulsion par vantouses, cataplasmes synapsisés, synapsime aux membres, bains de pieds très chauds. Je suis peu partisan de l'ipéca—il est trop déprimant. J'aime mieux donner la quinine et l'ergot: 0 gr. 50 de quinine, et 20 m. d'extrait fluide d'ergot. Il faut proscrire soigneusement les vésicatoires et ménager ainsi les reins dans une affection aussi infectieuse.

La pneumonie grippale fait souvent suite à la congestion. Elle est surtout caractérisée par une asthénie profonde, par une sorte de paralysie des pneumogastriques et si, comme le dit Huchard, la maladie est au poumon, le danger est au cœur. Dans ces pneumonies étendues, il faut faire une révulsion active et stimuler le cœur dès le début.

Il faut d'abord donner la digitaline à la dose de 30 à 50 gouttes par jour en une seule fois. Il faut la prescrire avec le régime lacté, qui

aide à son action et qui ouvre le rein (Huchard). La digitaline est prescrite à l'exclusion de tout autre médicament. La caféine le remplace après quelques jours et pour plus longtemps. Si la caféine paraît insuffisante, on peut recourir au sulfate de strychnine, 2 à 3 milligrammes par jour.

Si l'élément congestif est très intense, on applique des saignées sur la région atteinte, et trois heures après on donne un bain tiède. Cette saignée assez abondante, suivie de révulsion balnéaire donne quelque fois des résultats inespérés.

Quand la grippe semble interminable, dure des semaines et des mois, avec splénisation d'une lobe pulmonaire et cavité apparente qui n'est souvent qu'une dilatation bronchique, il n'y a qu'un remède qui m'aït réussi, mais qui réussit souvent très vite, c'est l'acide salycilique que l'on donne à la dose de 50 centigr., matin et soir.

Acide salycilique	} à 0 gr. 50
Benzoate de soude	

Il faut en même temps donner du lait pour ne pas fatiguer l'estomac et l'arrêter après 8 ou 15 jours, quitte à le reprendre ensuite. S'il y a catarrhe, le salol, à la dose de 2 à 3 gr. par jour, paraît guérir plus vite le catarrhe.

* * *

Forme cardiaque:—Décrise pour la première fois par Huchard, elle se rencontre assez souvent. Essouflement, variations brusques du rythme, avec menaces de syncopes, le tout coincidant avec un peu de congestion, relèvent d'intoxications du centre ou des extrémités du pneumogastrique. Cette forme est toujours grave, demande à peu près la même médication que la pneumonie grippale et se traite par la digitaline, la caféine, la strychnine et les applications de glace ou d'eau très froide.

* * *

Forme gastro-intestinale:—Cette forme revêt les caractères de la fièvre typhoïde, si ce n'est qu'elle ne dure que dix à 15 jours. Le traitement de la dothienthérie lui convient. Antiseptie intestinale, lavements froids, caféine, lait, alcool, stimulants. Comme tonique: vin de quinquina.

On peut donner en potion:

Acide lactique	2 gr. 50
Sirop de citron	50 gr.
Eau	100 gr.

Il existe une forme de grippe abdominale très grave qui s'accompagne de météorisme et de constipation, ce qui résulte d'une paralysie des centres nerveux de l'intestin. Les lavements froids portés très haut, le calomel à doses fractionnées, les lavements électriques rendent service, mais le pronostic est toujours très sérieux.

* * *

Il est une autre forme, forme **scepticémique**, qui s'accompagne de grandes variations de température sans manifestations sur aucun organe particulier. La courbe thermique ressemble assez à celle de la fièvre puerpérale. Cette forme très infectieuse et grave sera traitée par les bains froids, toutes les deux heures, l'antipyrine ou plutôt l'asprynne à la dose de 0 gr. 20 à 50 cgr. par jour. En même temps, on fera des injections d'électrargol.

L'otite grippale est la complication la plus fréquente et elle se présente presque toujours. Il faudra tâcher de la prévenir en versant, matin et soir, dans chaque narine, $\frac{1}{2}$ cuillérée à café de la solution :

Huile de vaseline	10	gr.
Manthol	0.25	gr.
Resorcine	1	gr.

Une fois l'otite déclarée, on continuera l'antiseptie des fosses nasales et on fera l'antiseptie du conduit auditif externe en versant dans l'oreille, 3 fois par jour, une petite cuillérée à café de la solution :

Résorcine	1	gr.
Chloral	0 gr.	30
Glycérine	0 gr.	50
Eau	30	gr.

Faire tiédir le liquide.

Si la douleur causée par l'inflammation de la caisse est très vive, on la calmera presque sûrement en versant dans l'oreille, plusieurs fois par jour, quelques gouttes de la solution suivante, dont je ne saurais trop recommander l'emploi.

Tête de pavot No. 5. Faire bouillir dans 500 gr. d'eau jusqu'à réduction à 50 gr. et ajouter :

Chlorydrate de morphine	0 gr.	20
Hydrate de Chloral	0 gr.	50
Acide borique	1	gr.

3 à 4 instillations par jour.

Si les résultats ne sont pas satisfaisants, il vous faudra recourir au spécialiste. Car un moyen sûr et rapide de guérison est une injection directe dans la caisse par la trompe d'huile de vaseline iodoformée.

La convalescence est souvent longue et devra se faire à la chambre, et se fait plus vite par la chaleur et le repos que par les médicaments. On donnera des toniques: vin quinquina, hypophosphites, etc.

Dans les cas de grippe grave, sévère, les injections d'électrargol, de sérum anti-diphétique, et les abcès de fixation ont rendu des services.

Le virus grippal ne fait que préparer la voie aux infections secondaires, lesquelles constituent les complications de la grippe et sont causes des cas graves et souvent mortels.

Le microbe le plus souvent associé, c'est le pneumocoque. Aussi, on recommande une injection de sérum anti-pneumococcique à titre préventif. On donne 40 cc. Pour éviter l'anaphylaxie, on injecte, 4 heures avant, 1 cc. du même sérum et on donne par la bouche 4 grammes de chlorure de calcium. On éviterait ainsi les complications si l'injection était faite dès le début.

Si la pneumonie se déclare, on peut encore donner le sérum, mais l'action est beaucoup moins certaine, et il faut donner 80 à 100 cc. par 24 heures.

Si la complication est causée par le streptocoque, on injecte le sérum antistreptococcique,—dans les cas douteux, on donne les deux.

* * *

Traitemenit préventif:—Comme traitement préventif, je recommande la formule suivante:

Sulfate de quinine.....	} ââ 0 gr. 10 cgr.
Salicylate de soude	

Pour une dose: Une avant chaque repas.

On recommande encore l'arsénic. On a remarqué que les malades sous traitement arsénical étaient réfractaires à cette maladie.

Naturellement, autant que possible, on isole les malades. Et on recommande à ceux qui en ont soin de porter un masque. On fera bien aussi de se pulvériser les fosses nasales avec de l'huile goménolée à 10%, avec de la glycérine résorcinée à 5%, avec de l'huile d'olive phéniquée, 5 à 10%.

Antiphlogistine

Nos lecteurs auront constaté avec un intérêt considérable l'insertion de l'annonce de la Denver Chemical Mfg. Co., de New-York, dans le numéro de ce mois. Cette compagnie fabrique la spécialité dénommée "ANTIPHLOGISTINE", un des remèdes le plus usité du monde, et qui est préparé dans des laboratoires établis dans tous les centres commerciaux. Ce remède est prescrit journalièrement par des milliers de médecins dans le traitement des inflammations de petite étendue aussi que dans les conditions inflammatoires du thorax comme la pneumonie, la pleurésie, etc.

Les annonces de l'ANTIPHLOGISTINE sont publiées dans tous les journaux médicaux d'importance dans les quatre coins du monde. Donc, nous le croyons vraiment utile d'attirer l'attention de nos confrères sur cette préparation sérieuse, et de leur recommander vivement de se mettre au courant de ses qualités et de sa valeur thérapeutique.

Echantillonage libéral littérature illustrée sur simple demande adressée à "THE DENVER CHEMICAL MFG CO. NEW-YORK U.S.A."

RAPPORT SUR LES CAMPEMENTS DE BUCHERONS.

Dr. L.-F. DUBE

Lors de la huitième convention des Services Sanitaires, tenue en la cité de Hull, en septembre 1919, j'avais l'honneur de présenter un travail sur l'hygiène dans la forêt.

C'était, je crois, le premier pas qui se faisait pour améliorer la condition de nos ouvriers qui travaillent dans la forêt et autres industries semblables dans notre province. A cette date, il n'y avait aucune loi ni aucun règlement dans les statuts de notre province en rapport avec l'hygiène des industries de la forêt, camps de mineurs, travaux de voies ferrées, moulins à scies etc.

L'année suivante, à la demande du Conseil Supérieur d'Hygiène d'alors, je préparais, de concert avec M. le Docteur Parrot, un projet de loi dans le sens indiqué par mon travail à Hull.

Depuis ce temps les conditions sanitaires, dans la forêt, n'ont pas changé, loin de là; je suis d'opinion qu'elles sont plus mauvaises.

J'en donnerai les raisons plus loin.

Pour pouvoir juger de l'urgence d'améliorer les conditions sanitaires de nos ouvriers dans la forêt, il est absolument nécessaire de faire la description d'un campement tel qu'on le trouve encore cet hiver, et de parler un peu de la vie du bûcheron.

De cette façon il sera plus facile de comprendre les règlements qui devront être faits, chacun étant appuyé sur un besoin pressant.

Je tiens à faire remarquer que les notes qui suivent, je les ai prises sur place et que j'ai vu de mes yeux les campements.

Quand il s'agit d'établir un campement pour un chantier de billets ou de bois de pulpe, la compagnie envoie un contremaître pour examiner la forêt.

Il choisit un endroit où le campement, une fois établi, pourra servir plusieurs hivers consécutifs, au centre de la partie de terrain à couper, et de manière que le dit campement en soit le centre convergent.

La question de salubrité ne l'occupe guère. Puis vient la question de l'eau. Il en faut à proximité. Or, comme elle se trouve, en

général, plus facilement dans les dépressions de terrain, dans les endroits marécageux, le site du campement est trop souvent choisi dans ces endroits.

La baraque est construite avec du bois en grûme. On tâche de la faire aussi hermétique que possible. L'orientation est négligée; et d'ailleurs à quoi servirait-elle, puisque l'éclairage est presque nul?

On élève quatre murs d'environ 6 pieds de hauteur et on pose un comble en lui donnant environ 4 pieds de pente.

Queques baraques sont divisées en trois parties, d'autres en deux; et celles de 8 à 12 ouvriers n'ont qu'un seul appartement.

Les baraques a trois compartiments comprennent: un appartement pour les ouvriers, l'autre pour la cuisine; et entre ces deux appartements il y a un espace d'environ 8 à 10 pieds, ouvert sur une face et qui sert d'entrée et en même temps est utilisé pour déposer différents objets et surtout la viande.

Les baraques qui n'ont pas cet espace sont divisées par une cloison placée entre la cuisine et l'appartement des ouvriers.

L'appartement des ouvriers comprend une rangée double et superposée de lits, de chaque côté et dans toute la longueur de l'appartement.

Entre ces rangées de lits, on fait un plancher qui ne se rend pas jusqu'aux murs latéraux, mais s'arrête aux pieds des lits. Ce plancher se fait avec des billots équarris et de moyenne grosseur et se place directement sur le sol.

La rangée inférieure des lits est directement sur le sol. A tous les quatre pieds on pose une planche de 6 pouces de hauteur, c'est l'espace réservé pour deux ouvriers. Un peu de paille et de branches de sapin sont étendus sur la terre et le lit est fait pour l'hiver.

La rangée supérieure est d'environ 4 pieds plus élevée, elle est divisée exactement de la même manière que l'inférieure. Ceci pour un côté de la baraque. L'autre est le duplicata exact du premier.

Il reste entre les deux rangées de lits un espace de 8 à 10 pieds, selon la largeur de l'appartement.

Le long de chaque rangée de lits il y a un long banc. L'ouvrier qui couche dans l'étage inférieur est obligé de passer par dessus le banc pour descendre dans son alcôve. Généralement on monte sur un lit, ici on descend. J'ai, en plusieurs circonstances, pénétré dans ces espèces de réduits pour pouvoir examiner des malades.

Une couverture en laine sur le sapin et une autre pour se couvrir.

A la tête de chaque lit, deux poches accrochées qui contiennent la lingerie des deux ouvriers pour la saison.

Au milieu de l'espace entre les rangées de lits, le gros poêle; tout autour du tuyau des cordes, crochets, pour suspendre les habits, mitaines, chaussons, etc.

Une ou deux petites fenêtres d'une vitre à un bout de la baraque. Dans un coin, un bassin, une seule serviette et la meule.

C'est la demeure de 25 à 60 ouvriers pour tout l'hiver. On y passe la nuit, les dimanches. On fume, on crache partout, on repasse les haches et dans ce travail, il tombe toujours une certaine quantité d'eau sur le plancher, et comme ce dernier est sur le sol, il est imbibé tout l'hiver. Au printemps, l'eau se corrompt et il s'en dégage des odeurs épouvantables. Si l'éclairage se fait généralement avec des lampes, les hommes d'écurie entrent toujours leur falot dans le camp et il s'en dégage de la fumée qui rend l'air insupportable. A ajouter à celà que les particules organiques projetées dans l'air par les poumons et par la peau entrent en putréfaction et communiquent à l'air une propriété absolument étrangère "l'animalisation."

Comme cet appartement est surpeuplé, qu'il n'y a aucun système de ventilation ces "fumiers" humides et gazeux, résultant de la vie enfermée, ne font que s'accumuler de plus en plus.

Quand on ouvre la porte extérieure, par les froids sibériens que l'on rencontre même dans la Province de Québec, un courant d'air froid frappe directement tous ceux qui sont couchés dans la rangée des lits inférieure.

Au contraire, ceux qui couchent dans l'étage supérieur sont très rapprochés du toit; il est difficile de les tenir tous dans une bonne température moyenne.

Pour que ceux de la rangée inférieure puissent avoir une chaleur raisonnable, il faut chauffer passablement, alors ceux du haut étouffent, et si ceux-ci ont une bonne température, ceux du bas gèlent. Voilà, en peu de mots, le logement de l'ouvrier.

L'autre partie de la baraque sert de cuisine, de salle à manger, et de chambre à coucher pour le cuisinier, son aide et sa famille.

Elle est, règle générale, mieux éclairée et plus propre.

Le campement établi, on procède au renshaussage des bâtisses.

La terre est prise tout le long des murs de la baraque, de la sorte on creuse une espèce de rigole. C'est le système de drainage.

Toutes les eaux usagées et les rebuts de la cuisine sont jetés dans un dallot en bois qui a son point de départ dans la cuisine et excède d'environ deux pieds à l'extérieur. Les eaux se trouvent à tomber dans la rigole faite en renchaussant la bâtisse.

Pour les premiers temps, à l'automne, ce système fonctionne assez bien, en ce sens que les eaux, etc. passent assez facilement, mais elles

séjournent où elles tombent; en effet, avec la gelée, la neige, le froid, l'eau sale s'accumule gèle et monte sans cesse. Au printemps on trouve une montagne de malpropreté collée au mur extérieur et qui dégage des odeurs repoussantes.

La partie du campement réservée aux chevaux est généralement trop rapprochée de l'appartement des ouvriers ou de la cuisine: il existe des baraqués, en certains endroits, où il n'y a qu'un seul corps de bâtisse et où le logement des ouvriers est séparé d'une simple cloison de celui des chevaux. Inutile de décrire les inconvénients et la condition tout à fait anti-hygiénique de ces campements, car outre la mauvaise odeur, la malpropreté, le bruit continual des chevaux, la nuit, trouble beaucoup le sommeil des ouvriers.

Avec de tels campements, il serait superflu de dire que les alentours des bâtiasses sont d'une malpropreté affreuse.

N'ayant jamais vu un seul campement ayant une latrine, il est entendu que pour satisfaire aux exigences de la nature on va un peu partout autour de la baraque.

Tout ce qui précède regarde la période des gelées et des froids. Arrive mars avec son soleil et avril avec sa chaleur. Toutes les malpropretés, le fumier des animaux, les excréments, les eaux sales et les rebuts entrent en décomposition et infectent l'air, l'eau coule et se dirige dans les bâsseurs, quand elle ne va pas souiller le ruisseau d'alimentation, lequel est généralement tout près du campement.

Voilà, en peu de mots, la situation, pour le logement de nos ouvriers canadiens dans la forêt.

Reste à dire un mot de la vie dans les bois.—

On se lève généralement très à bonne heure, pour pouvoir être rendu au travail avec le jour. Les uns se lavent, d'autres pas, dans l'unique bassin, et comme il n'y a en général qu'une serviette et que depuis quelques années on travaille dans le bois brûlé, il est facile de s'imaginer l'état de la serviette, après avoir servi pour quarante hommes.

Il est vrai de dire que quelques ouvriers ont le soin d'apporter leur propre serviette.

Le midi, le diner se prend auprès d'un feu, dans le bois.

Quand le soir arrive, on se rend au campement; tous les habits, casques, mitaines, chaussettes sont suspendus autour du poêle. On fume, on chache partout. Dans certains campements, les couvertures pour les chevaux sont entrées dans le même appartement des ouvriers pour les faire sécher, ce qui répand une odeur tout à fait désagréable. On s'éclaire, règle générale, à la lampe, mais on a l'habitude également de mettre les lanternes, non éteintes dans un coin, ce qui contribue encore à empêter l'air.

Ajoutez à tout cela que le poêle est chauffé à blanc, qu'il y a 50 ouvriers, où il devrait y en avoir 25, qu'il n'y a aucun système de ventilation, que le campement n'a pas été aéré durant le jour, que la paille et les branches de sapin ne sont pas renouvelées de toute la saison, que les haches se repassent dans le camp; et vous aurez une toute petite idée de la vie du bûcheron.—

Au début de ce travail j'ai dit que l'état sanitaire des campements dans la forêt, loin de s'améliorer, était plus insalubre et plus mauvais.

Voici pourquoi. — La plupart des compagnies n'exploitent plus la forêt elles-mêmes. Elles donnent, à un homme de confiance et qui connaît le métier, une certaine étendue de terrain. C'est lui qui a le contrôle de la coupe du bois dans cette partie de terrain.

S'il y a un million ou deux de pieds de bois à couper, le contracteur donne des sous-contrats—à différentes personnes.

De la sorte au lieu de voir un campement unique et plus confortable, nous voyons cinq ou huit petits campements, faits à la hâte, l'automne, ne devant servir que pour l'hiver et où on entasse 10 à 12 hommes où trois ou quatre pourraient loger.

Ces petits campements sont bâtis par le sous-contracteur, même, à ses frais.

Ainsi les compagnies n'ont pratiquement plus de campements.

C'est cette nouvelle mode de petits sous-contrats qui est parvenue à trainer nos femmes dans les bois, où elles suivent leur mari.

Le plus souvent le mari, sa femme, les grandes filles et les petites, les grands garçons et les petits, aussi les ouvriers étrangers à la famille, tous couchent et vivent dans le même appartement.

Cette nouvelle manière d'exploiter la forêt est une disgrâce tant que l'on ne mettra pas des conditions assez sévères, dans la construction des campements, au point de vue de l'hygiène et de la salubrité, pour empêcher autant que possible ces petits sous-contracteurs à perdre leur santé en travaillant au-dessus de leur capacité, à trainer leur femme et la famille dans les bois où tout le monde vit dans la malpropreté et où les enfants n'entendent que des sacres et des blasphèmes, dans trop d'endroits.

Je suis d'opinion que jamais plus les compagnies procèderont comme avant, pour la bonne raison que cela fait mieux leur affaire.

Au point de vue de la propreté, je suis d'opinion que tout dépend du contre-maître. S'il est propre et d'ordre, il tiendra à ce que ses ouvriers se lavent et tiennent le campement propre et vice versa.

Un autre détail d'une grande importance est que plusieurs sous-contracteurs, dans le but d'utiliser les rebuts de la cuisine, transportent au campement, des porcs. Il est absolument nécessaire que ces animaux soient gardés très loin du campement des ouvriers et loin de la partie réservée pour la cuisine.

Avant de terminer ce court rapport, je me permets de revenir sur l'importante question des femmes et des enfants.

Après avoir vu de mes yeux, consulté, surtout les prêtres qui font la visite des campements en hiver, des mesureurs de bois, des gardes-forestiers et diverses autres personnes, ils sont tous unanimes à dire que la loi ne devrait permettre aux femmes et aux enfants, pour aucune considération, d'aller dans la forêt.

Le moral de ces femmes et enfants, privés des offices et des instructions du dimanche, de la société avec laquelle elles vivent d'ordinaire, les enfants de l'école, pour vivre pendant quatre mois ou plus, la femme du dure métier de cuisinière pour 15 à 30 ouvriers, et les enfants à n'entendre que des conversations plus ou moins dévotes et vivre dans des milieux tout à fait dégoûtants, sont des raisons suffisantes pour demander cette loi.

La mortalité infantile est effrayable dans notre province. J'en vois là une raison. Que penser d'une famille de huit enfants, le dernier "au ber", monter au travers la forêt, à l'automne dans la vase et les cahots, à 30 milles du village? Que penser des avortements en pleine forêt dans des conditions épouvantables? Que penser du soins que les bébés puissent avoir et la nourriture qu'ils mangent quand la mère ne les nourrit pas?

Pour toutes ces raisons — et combien d'autres — je demande avec instance qu'il ne soit plus permis aux femmes et aux enfants de suivre le père dans la forêt.

Quand un peuple a donné durant cent années — au profit d'exploiteurs étrangers — la fleur de sa jeunesse et le meilleur de son sang pour gagner simplement du pain et du sirop à manger, il semblerait qu'il a fait sa part, sans qu'on permettre à nos mères canadiennes d'aller se démoraliser et perdre leur vitalité pour le profit de la race qui nous exploite et veut nous écraser.

A ce rapport nous croyons utile d'y ajouter les règlements que le "Service provincial d'hygiène" a élaborés et qui font actuellement parti de la "Loi d'hygiène publique de Québec, depuis le 24 avril 1924.

— REGLEMENTS —

Règlements du lieutenant-gouverneur en conseil concernant l'établissements de campements dans les chantiers de bois, camps de mineurs, travaux de voie ferrée, moulins à scies et autres industries semblables situées dans la province de Québec.

Art. 1.—Le présent règlement s'applique aux industries suivantes: chantiers de bois de construction ou de pulpe, camps de mineurs, moulins à scier le bois de construction ou à préparer le bois de pulpe, travaux de voies ferrées, bricades.

Le mot "patron", chaque fois qu'il est employé dans le présent règlement, signifie compagnie, corporation, société, personne, entrepreneur, sous-entrepreneur, gérant, contre-maître, engagé dans l'exploitation d'une des industries ci-dessus mentionnées.

Le mot "ouvrier", chaque fois qu'il est employé dans le présent règlement, signifie toute personne occupée d'un travail quelconque dans une industrie ci-dessus mentionnée.

Art. 2.—Tout patron qui emploie des ouvriers dans un industrie tombant sous le coup du présent règlement dans les territoires non organisés de Québec, est tenu de notifier chaque année, le directeur du Service provincial d'hygiène de l'érection de nouveaux campements, et de lui fournir tous les renseignements qui pourront lui être demandés.

Art. 3.—Le site de tout campement d'aucune des industries susmentionnées devra être choisi dans un endroit sec et suffisamment ensoleillé.

Art. 3.—Le campement ne devra pas être érigé à une distance moindre de 200 pieds d'un lac ou ruisseau ou rivière. La prise d'eau d'alimentation devra être éloignée d'au moins 100 pieds de toutes causes de contamination.

Art. 4.—Toute construction servant à l'habitation des ouvriers dans ces industries devra être pourvue de cheminées d'appel et de fenêtres en nombre et de dimensions suffisants pour bien aérer et éclairer l'intérieur. Le plancher devra être élevé d'un pied plus haut que le sol et devra se rendre jusqu'aux murs qui devront avoir au moins sept pieds de hauteur. Les lits devront être placés suffisamment au-dessus du plancher pour en permettre l'aération.

Art. 5.—Dans chaque campement, lorsqu'il y aura femmes et enfants, le patron sera tenu de leur donner une chambre séparée et dans les mêmes conditions hygiéniques que celles des ouvriers.

Art. 6.—Chaque logement ouvrier des industries sus-mentionnées devra avoir un appartement complètement séparé, bien éclairée et aéré, lequel servira de cuisine et de salle à manger.

Art. 7.—Les déchets et eaux usagées devront être transportés à une distance d'au moins 50 pieds du camp et de la source d'eau d'alimentation.

Art. 8.—Les écuries et les latrines d'un campement doivent être construites en tenant compte des conditions du terrain et de manière que les égouts ne contaminent pas la source d'eau d'alimentation et ne soient pas nuisibles au campement des ouvriers.

Art. 9.—Tout patron est tenu de laisser visiter tout campement en aucun temps de l'année par les officiers ou représentants du Service provincial d'hygiène.

Art. 10.—Toute infraction au présent règlement est punie d'une amende de \$20.00 et d'une amende additionnelle n'excédant pas \$5.00 par jour pour chaque jour, en sus de deux, durant lequel l'infraction se continue.

Art. 11.—Toute infraction au présent règlement constitue de plus une condition non hygiénique ou nuisance, et sans préjudice aux droits de réclamer l'amende imposée par l'article précédent, le directeur du Service provincial d'hygiène peut, par l'inspecteur en chef ou un sous-inspecteur sanitaire, donner avis au patron lui enjoignant de faire disparaître la nuisance ou de faire les travaux nécessaires pour empêcher qu'elle ne se répète dans ce délai mentionné dans l'avis.

A défaut par le patron d'exécuter les travaux nécessaires pour faire disparaître la nuisance dans les délais fixés, le directeur du Service provincial d'hygiène peut, par l'inspecteur en chef ou un sous-inspecteur sanitaire, prendre les moyens de faire les travaux nécessaires pour la faire disparaître aux frais et dépens du patron.

ALPHONSE LESSARD,
Québec, 24 avril, 1924. Directeur du Service provincial d'hygiène.

Un mot pour terminer: Nous sommes d'avis que l'article 5 des règlements devrait disparaître si nous voulons empêcher nos femmes canadiennes d'aller dans la forêt et cela pour les raisons données plus haut, car en réglementant l'habitation, pour les recevoir, nous leur permettons par le fait même.

De toute nécessité il importe de s'occuper immédiatement:

1°—A ce que les présents règlements soient exécutés en faisant parvenir nombre de copies aux compagnies intéressées.

2°—De nommer des officiers exécutifs qui auront charge de surveiller, surtout en ce qui concerne la construction des nouveaux campements, ou la réfection des anciens, quand la chose sera possible, de manière à les rendre habitables.

La chose est d'autant plus urgente que le travail du campement se fait à bonne heure, en août et septembre.

Village-du-Verger, 15 juillet, 1925.

Dr. L.-F. Dubé.

SI J'ETAIS PREMIER MINISTRE

La vie d'un homme, au 20e siècle, se partage en trois périodes. Dans la première, il veut réformer la société. Dans la seconde, il se résigne à accepter la société telle qu'elle est. Dans la troisième, il cherche à en jouir, et à tirer d'elle tous les profits qu'elle peut donner.

Malgré mon âge, je suis encore à la première période de la vie. Est-ce illusion? Je n'en serais pas surpris. Quand on commence à vieillir, on aime à se donner des airs de jeunesse. Et les flatteurs ne manquent pas de nous le faire assavoir, en nous complimentant sur notre apparence.

En tout cas, je suis réformiste; et donc, à la première période de la vie. Réformiste, je le fus au point de vue municipal, il y a bientôt 20 ans; réformiste je le suis aujourd'hui, au point de vue médical.

Oh! ne vous effrayez pas. Je ne veux rien bouleverser; je ne jetterai rien par terre. Je veux seulement proposer trois petites réformes pour l'intérêt commun de la société. C'est le seul motif auquel j'obéis en proposant ces amendements.

Ainsi si j'étais premier ministre de la Province de Québec, j'amenderais la loi de manière que la scolarité fut moins prématurée, que le spécialiste exerçat la médecine générale avant d'être spécialiste pratiquant, et que le radiothérapeute soit tenu d'avoir au préalable une licence.

* * *

a)—**L'âge scolaire:**—Actuellement, selon la loi, l'âge scolaire est de 5 à 16 ans. C'est de deux ans trop tôt. Cependant, je crois bien que c'est la loi la mieux observée malheureusement. En effet, ce que l'on constate, dans les villes surtout, c'est l'empressement des parents à envoyer leurs enfants en classe. Il n'est pas rare de voir des enfants de 4 et 5 ans à l'école.

Aujourd'hui, malheureusement, on commence cette instruction trop tôt. Tout est prématuré dans l'ordre intellectuel et même dans les choses usuelles de la vie; on se hâte de vivre et de jouir; on ne travaille plus pour l'avenir, mais pour le présent et pour soi. On veut jouir à tout prix, tout de suite, à temps et à contre-temps, *per fas et nefas*, dut-on même abréger ses jours. Le mot de Sénèque est toujours vrai: "non accepimus vitam brevem ser faciamus".

Les parents bien mal avisés s'enorgueillissent de la précocité intellectuelle de leurs petits enfants; ils désirent avoir de petits savants à 10 ans, et ils auront des crétins à 25 ans.

En effet que gagnent ces enfants à commencer si tôt? Rien, au point de vue intellectuel. L'expérience démontre que, arrivés à l'âge de 12, 13 ans, les enfants prématûrement entrés à l'école, n'en savent pas plus long que leurs petits confrères qui y sont entrés à l'âge de 7 ans.

Il est nécessaire, en effet, de laisser l'organisme se développer, le physique se fortifier; en un mot, il ne faut point user les organes et particulièrement le cerveau avant leur évolution normale, ou du moins leur développement suffisant. Le moral suit le physique. Si on comprime ce dernier, si on empêche, d'une façon intempestive, son perfectionnement, le premier pourra bien donner quelques belles espérances, mais elles demeureront séduisantes et vaines. Elles deviendront sans réalisation, sans avenir.

Que perdent-ils par contre? Beaucoup au point de vue physique. A cet âge, où ces enfants auraient besoin d'air et de lumière, on les enferme dans des classes encombrées d'élèves. L'encombrement des petites classes, voilà la plaie de nos écoles, au point de vue de l'hygiène. On dit que dans les villes, il n'y a pas assez d'écoles. Un moyen simple et bien hygiénique d'y remédier, c'est d'obliger les parents à garder leurs enfants jusqu'à l'âge de 7 ans. Ceux-ci ne s'en porteraient que mieux.

Un des grands dangers de la fréquentation scolaire prématuée, c'est l'exposition de ces enfants aux maladies scolaires, qu'on appelle contagieuses. C'est l'âge favorable à l'élosion de ces maladies, telles que la diphtérie, la rougeole, la scarlatine, la coqueluche, sans parler de la tuberculose.

Pourquoi exposer ces pauvres petits à ce danger de contamination, et cela sans profit aucun pour leur instruction? N'oublions pas que plus on est jeune, moins on a de la résistance contre ces maladies, et que bien souvent celles-ci laissent des traces indélébiles sur le cœur ou sur le rein.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Hygiène devrait faire amender la loi dans ce sens. Décongestionnons les petites classes, et cela au double point de vue du budget des commissions scolaires,—qui n'en peuvent mais, et de la santé des enfants.

b)—L'autre réforme que je préconiserais, si j'étais premier ministre, serait celle d'obliger que tout médecin qui voudrait faire de la spécialité dans une branche quelconque de la médecine ou de la chirurgie, ait été, au préalable, un médecin pratiquant depuis 5 à 10 ans. Il serait le premier à en bénéficier; et l'intérêt de ses clients y gagnerait.

Par spécialiste, je ne comprends pas ceux qui s'instituent "spécialistes pour les maladies du poumon, de l'estomac et des intestins. C'est ridicule. Ça ne trompe que le public. Par spécialiste j'entends tous ceux qui s'occupent spécialement de l'une des branches suivantes de la médecine : des yeux, du nez, de la gorge, des oreilles, de la pédiatrie, de la gynécologie, de l'orthopédie et même de la chirurgie en général.

N'est-il pas vrai que si tous ces **spécialistes** étaient doublés d'un "médecin", ils seraient de beaucoup meilleurs? N'est-il pas vrai d'autre part que tous ces spécialistes négligent l'étude de la médecine générale? N'est-il pas vrai enfin qu'il y a des relations constantes entre un organe malade et le reste de l'économie, et **vice versa** ?

Si le spécialiste était en même temps un bon médecin, que d'erreurs il éviterait. De même aussi pour le médecin si, à l'occasion, il demandait les lumières du spécialiste.

J'ai à la mémoire deux cas typiques. Un enfant souffrant de la maladie d'Oppenhaiem, une amyosthénie congénitale, a été opéré un jour par un orthopédiste. Pas besoin de vous dire que le succès ne fut pas brillant. Si ce chirurgien eut été médecin, il aurait su que c'était un cas incurable.

J'ai vu un spécialiste de la gorge méconnaître complètement un cas de diphtérie pharyngée, et le même spécialiste déclarer diphtérie laryngée ce qui n'était que du faux croup.

En préconisant cette réforme de la loi médicale, je ne fais pas une innovation. La mémoire me fait un peu défaut pour le moment; mais je sais qu'aux Etats-Unis, il y a un Etat au moins, dont la loi oblige tout spécialiste à avoir pratiqué la médecine 4 ans au moins avant de prendre le titre de spécialiste.

c)—Un autre amendement que je ferais à la loi médicale, si j'en avais le pouvoir, ce serait d'obliger tout médecin qui veut faire de la thérapeutique avec l'électricité, les rayons X, le radium, etc., à subir avec succès un examen devant un bureau d'examineurs composé "ah hoc".

Pourquoi obliger ainsi ce médecin à avoir au préalable un tel certificat de compétence ?

Parce qu'on n'est pas radiumthérapeute, ou électrothérapeute du jour au lendemain. Il faut des études spéciales.

Parce que le maniement de ces procédés de traitement n'est pas sans danger. Ce sont des armes à deux tranchants. Et la protection du

public demande que ceux qui se servent de ces moyens sachent bien s'en servir.

L'intérêt et l'honneur de notre profession l'exigent. Il n'y a pas à se le cacher, dans nos villes surtout, c'est à qui jeterait le plus de poude aux yeux. Le public, on le sait, est un grand enfant. C'est un gobeur de première classe, et cela 365 jours par année. Et par public, je n'excepte aucune classe de la société. Les gens de la **haute**,—soit par leur argent, soit par leur instruction—sont les premières victimes de ce que j'appellerai “le bourrage”.

Et donc si nous voulons garder le prestige dont nous jouissons aujourd'hui auprès du public, il faut lui donner des garanties de compétence sur toutes les branches de la médecine. Autrement nous perdrons notre crédit, et l'on finira par rire de nous comme aux temps de Molière.

Voilà les réformes médicales que je ferais si j'étais premier ministre de la Province de Québec.

En attendant, je sème ces idées dans l'espérance qu'elles germeront un jour dans quelque cerveau puissant, et y produiront leurs fruits pour l'intérêt de la communauté.

Albert Jobin.

Ingram & Bell, Ltd.

Articles pour les hôpitaux et médecins

TORONTO — MONTREAL — CALGARY

Assortiment pour pharmacies et laboratoires

SUCCURSALE A MONTREAL — 160, RUE STANLEY.

Représentant à Québec: GEORGE SAINT PIERRE.

Téléphone: 2-1647

AGENTS CANADIENS: WAPPLER X-RAY CO.—BURDICK CABINET CO.—
HOSPITAL SUPPLY CO., NEW YORK, BRANHALL DEANE CO.

ANALYSE

AORTITE ABDOMINALE ATTENUEE
A FORME GASTRALGIQUE.

Dans la "Presse Médicale" (7 janvier 1925), MM. René A. Gutmann et Daniel Routier ont publié une étude fort intéressante sur cette question. Nous en ferons un exposé succinct.

Il ne s'agit pas ici d'une grande crise gastrique isolée avec pâleur, position en chien de fusil, angoisse, que rappellerait une colique hépatique ou néphritique, une pancréatite ou la perforation d'un ulcus; mais l'affection, que les auteurs ont en vue dans cet article, se manifeste par des douleurs moins violentes, mais répétées, journalières, telles qu'on en rencontre dans les dyspepsies banales. Tout incline à mettre en cause l'estomac. Ces malades se plaignent de douleurs épigastriques rythmées par les repas: l'appétit est normal, les aliments sont pris avec plaisir, puis surviennent les sensations pénibles avec deux **paroxysmes**, l'un post-prandial et léger, l'autre plus fort, trois ou quatre heures après.

La douleur précoce est surtout une pesanteur avec sensation de plénitude, de tension; elle s'atténue assez rapidement.

La douleur tardive apparaît trois heures plus tard; elle est plus pénible, diffuse et comparée par le malade à une crampe constrictive; elle ne présente jamais le tableau de la grande crise qui plie en deux ou de l'angoisse qui arrête soudain toute activité.

Ces troubles sont parfois atténués ou augmentés, mais jamais supprimés par une ingestion quelconque, aliments ou médicaments.

Chaque jour et après chaque repas le malade perçoit ces douleurs.

Entre les paroxysmes, il persiste parfois une vague sensation désagréable. En dehors des heures de digestion, les douleurs peuvent être réveillées par des efforts ou des fatigues. Tels sont les seuls symptômes gastriques signalés. On n'a jamais signalé d'hématémèse, ni même de vomissements. Mais assez souvent s'ajoutent des phénomènes intestinaux: constipation, débâcles diarrhéiques, selles glaireuses, petites coliques, etc.

* * *

Quels sont les signes qui nous permettront de diagnostiquer une aortite abdominale atténuée ?

1^o—Les battements aortiques plus forts que les normaux n'ont aucune valeur diagnostique.

2^o—La constatation d'une résistance localisée épigastrique gauche est un signe plus intéressant mais il n'indique qu'une douleur inflammatoire sous-jacente sans guider vers son origine.

3^o—La douleur: ici, contrairement à ce que l'on rencontre chez un grand nombre de malades à lésion gastrique ou intestinale, la pression sur l'aorte développe une douleur insupportable qui provoque le redressement du malade et s'accompagne parfois de pâleur. En cas d'aortite, la zone douloureuse est médiane gauche et est exactement localisée sur le vaisseau et à son voisinage immédiat.

4^o—Battante et électivement douloureuse l'aorte peut être en plus, dans certains cas, élargie et mobile et sa paroi est parfois irrégulière, mais ces signes ne sont décelables que chez les sujets maigres.

5^o—L'auscultation peut nous faire entendre un souple systolique.

6^o—Précession du pouls fémoral décelable par la méthode graphique: Normalement le pouls fémoral et le pouls radial sont synchrones. Dans l'aortite, l'aorte ayant perdu sa souplesse, l'ondée sanguine chemine plus vite dans ce vaisseau rigide, et le pouls fémoral est en avance sur le pouls radial.

7^o—**Examen radiologique:** Normalement, l'aorte plaquée sur la colonne vertébrale ne se voit pas, mais lorsqu'elle est augmentée de volume par aortite ou péliaortite, elle fait une saillie nette à gauche. La palpation sous le contrôle de l'écran en est douloureuse.

Diagnostic différentiel:

1^o—Il faut d'abord éliminer toutes les lésions douloureuses de l'étage supérieur de l'abdomen, gastriques, duodénales, vésiculaires, pancréatique, rénales, etc., par les examens clinique et radiologique. L'inefficacité complète des traitements digestifs est une raison pour penser au bout d'un certain temps qu'il faut chercher ailleurs.

2^o—Les crises d'ongor atypiques, dont la douleur irradie vers l'épigastre seront éliminées par l'examen cardio-aortique et la radioscopie des médiastins.

Etiologie.—L'aortite abdominale assinuée, d'après les auteurs de cet article, serait de nature infectieuse et secondaire à une cholécystite, à une appendicite, voir même à une annexite.

Pathogémie des phénomènes douloureux:—Le déroulement des phénomènes douloureux est en rapport avec les variations digestives de la pression artérielle. En effet la tension subit après les repas trois variations: d'abord une élévation, puis une hypotension un quart d'heure à trois quarts d'heure après, puis deux à trois heures plus tard une hypertention tardive plus marquée.

La douleur survient au moment des élévations de pression qui distendent les tissus et les plexus enflammés, et, comme l'hypertension, la douleur est double, précoce et tardive.

Traitemet:—Les traitements gastriques sont ici inopérants. Il faut faire une médication iodée intensive soit par l'iodure de potassium, soit par les injections longtemps continuées d'huile iodée.

On y adjoint avec avantage la diathermie, les bains de soleil ou de lumière. Dans les cas rebels à tous ces traitements on conseillera l'énerivation gastrique.

Dr J.-B. J.

SYSTEME A FEUILLETS MOBILES
DE TOUS GENRES POUR
MEDECINS.

La Cie d'Imprimerie Commerciale — Limitée —

IMPRIMEURS et
RELIEURS

21, RUE SAULT-AU-MATELOT, - - - QUEBEC.

NOTES THERAPEUTIQUES

DU TRAITEMENT DE LA VAGINITE MYCOSIQUE.

La vaginite mycosique aiguë ou muguet du vagin n'est pas exceptionnellement rare. En l'espace de six années, M. le professeur O. von Herff, privatdocent d'obstétrique et de gynécologie à la Faculté de médecine de Halle, en a soigné 26 cas. Cette affection survient le plus souvent pendant la grossesse, mais s'observe aussi en dehors de l'état gravide; elle est plus fréquente en été que pendant la saison froide.

Le meilleur moyen de traitement du muguet vaginal consiste en lavages du vagin avec une solution de sublimé dont le titre varie suivant que les lavages sont faits par le médecin ou par la malade. Dans le premier cas, M. von Herff se sert d'une solution à 1% avec laquelle il pratique quotidiennement une irrigation vaginale, la malade étant placée dans le décubitus horizontal. Deux ou trois irrigations suffisent généralement pour amener la guérison. Lorsque la malade fait elle-même les injections, on lui prescrit à cet effet une solution de sublimé à 0.20 ou même à 0.10%. Les irrigations sont répétées deux ou trois fois par jour; la guérison s'obtient en peu de temps.

Des bains de siège tièdes et des applications sur la vulve de compresses imbibées d'eau blanche ou d'une infusion de camomille sont des adjuvants utiles du traitement.

Le prurit qui accompagne fréquemment la vaginite mycosique peut être combattu efficacement au moyen d'onctions pratiquées à l'entrée du vagin avec de la glycérine ou de la vaseline phéniquées à 5%.

M. von Herff a observé aussi un cas de muguet vulvaire chez une toute petite fille. Dans ce cas on se contenta d'essuyer une seule fois la vulve au moyen de coton imbibé d'une solution faible de sublimé; de applications de compresses boriquées achevèrent la guérison.

DU TRAITEMENT DU VAGINISME BLENNORRHAGIQUE ET DE LA BLENNORRHAGIE CHEZ LA FEMME.

Le vaginisme d'origine blennorrhagique s'observe plus spécialement chez les jeunes mariées, lorsque l'inflammation blennorrhagique vient se greffer sur les lambeaux non cicatrisés de l'hymen. Contre cette affection extrêmement douloureuse, qui oblige la femme à garder le lit et qui s'oppose, en même temps, à tout traitement de la blennorrhagie, il faut, d'après M. le docteur Barbier, ex-chirurgien de l'hôpital de Dijon avoir recours à la cocaïne, non pas sous forme de pomades, celles-ci ne réussissant pas d'habitude à calmer suffisamment les douleurs, mais sous forme de pulvérisations. Notre confrère fait usage d'une solution de chlorhydrate de cocaïne à 1,25% qu'il pulvérise, à l'aide d'un appareil de Richardson, sur l'orifice vaginal, les lèvres étant maintenues écartées par les mains d'un aide. L'insensibilité de la muqueuse est obtenue ainsi promptement. On en profite pour introduire dans le vagin un spéculum de bain et l'on place la malade dans un bain de siège tiède pendant une à deux heures, en ayant soin de maintenir toujours le bain à la même température. Après huit à dix jours de ce traitement, le vaginisme disparaît.

On passe alors au traitement de la blennorrhagie au moyen de bains sulfureux et d'injections de permanganate de potasse: la malade prend chaque soir un bain sulfureux pendant toute la durée duquel elle garde un spéculum de bain dans le vagin. En outre, deux fois par jour, matin et soir, elle se fait une irrigation vaginale avec 4 à 5 litres d'une solution de permanganate de potasse à 2%.

Pour ce qui concerne l'urètre, qui ne participe, du reste, qu'assez rarement à la contamination, on ne s'en occupera qu'en dernier lieu, lorsque l'écoulement vaginal aura cessé. L'urétrite blennorrhagique disparaît d'habitude spontanément, au bout de trois à quatre semaines. Dans le cas contraire, on touche au crayon de nitrate d'argent la muqueuse de l'urètre sur toute sa longueur. Une seule cautérisation suffit généralement pour obtenir la guérison.

LA VISITE DU DIMANCHE

Assez souvent les clients s'insurgent contre la prétention des médecins de majorer le prix de la visite lorsqu'ils sont appelés le dimanche.

Tout récemment un journal politique accueillait avec complaisance et commentait de façon discourtoise pour les médecins les doléances d'une dame qui se plaignait d'avoir dû payer pour sa fille le double du tarif ordinaire, pour la raison que c'était un dimanche.

Cette tarification spéciale des visites du dimanche n'existant pas jadis ou tout au moins elle était exceptionnelle; si elle a été établie c'est que les modifications survenues dans les moeurs l'ont rendue nécessaire et ce n'est pas la faute du médecin.

Autre fois nous vivions sous le règne de la confiance réciproque. Chaque famille avait son médecin auquel elle était attachée comme à un conseiller, un confident et un ami. On prétendait et on avait raison que celui-là, qui connaissait depuis toujours les faiblesses et les tares d'une famille était plus à même de soigner efficacement les maladies de ses membres. On consultait son médecin, on écoutait ses conseils, on l'honorait dans toute la force du terme et il ne serait venu à personne l'idée de le considérer et de le payer comme un autre fournisseur.

C'est en toute délicatesse de conscience que l'on faisait appeler son médecin quand on jugeait que c'était nécessaire et l'on prenait toutes les précautions pour ne pas lui causer une gêne inutile ou un surcroit de fatigue.

On demandait au médecin de venir le plus tôt possible quand on avait des raisons graves d'inquiétude et au contraire, quand il semblait que l'indisposition ne fût pas grave ou ne demandait pas des soins immédiats, on lui faisait demander de passer dans le cours de la journée, quand cela le dérangerait le moins ou même simplement de vouloir bien venir la première fois qu'il passerait dans le quartier.

Le médecin avait des complaisances spéciales pour des clients qui le traitaient avec tant d'égards.

Mais aujourd'hui le temps du médecin de famille est passé ou tout au moins, il n'existe plus que dans quelques familles où on a conservé des traditions archaïques et que les parents et amis traitent volontiers de fossiles.

Le médecin est considéré comme un fournisseur ordinaire. On le choisit pour des motifs plus ou moins inconsidérés; on l'appelle, on le paye, on en change comme s'il s'agissait de l'épicier ou du charcutier. On tient à lui beaucoup moins qu'à son tailleur ou à sa couturière et on juge que ce médecin peut bien se déranger toujours en toute célérité puisqu'on le paye. Encore voudrait-on conserver le droit de discuter ses prix comme on n'oserait pas le faire avec aucun autre fournisseur de crainte de s'attirer cette réponse: "ici on ne marchande pas".

Dès lors faut-il s'étonner si le médecin, ainsi traité, a fini par se fâcher, par se lasser de donner son temps, son dévouement, sa vie même parfois pour des gens, qui se gênent si peu avec lui.

Car, dans toutes les professions, on pratique aujourd'hui la loi de huit heures, le repos hebdomadaire, le chômage des jours fériés, la semaine anglaise et cependant jamais on n'a réduit le salaire, bien au contraire on l'augmente constamment.

Chacun gagne plus en travaillant moins; on proclame le droit au repos, aux loisirs, à la vie de famille, ce qui est fort bien. Mais, pendant ce temps, à cette même époque, on est d'accord pour exiger que le médecin soit toujours à la disposition du client, on a besoin de lui jour et nuit et l'on exige de lui la journée de vingt-quatre heures, sans semaine anglaise, sans vie de famille.

Cependant le médecin a toujours accepté tout cela sans la moindre récrimination tant qu'il a joui des égards et de la considération du médecin de famille.

Mais le jour où il a vu qu'on le traitait de plus en plus comme un simple fournisseur, comme un vulgaire marchand de soins, il a perdu son bel enthousiasme et il a commencé à traiter les clients comme il se voyait traiter par eux.

Car si le dimanche vous aviez besoin de faire exécuter chez vous une réparation d'urgence, vous ne trouveriez pas un ouvrier conscient qui consentit à travailler. C'est le jour du repos et de la famille.

D'ailleurs aujourd'hui encore quand le médecin qui a un malade en traitement estime qu'il est nécessaire de lui faire une visite le dimanche, il la lui fait au tarif ordinaire.

Mais, comme il sait que les gens ne se gênent nullement pour le déranger inconsidérément, pour le faire appeler le dimanche alors que l'on aurait pu facilement le demander le samedi ou attendre sans inconvénient le lundi, pour se garer contre ces visites peu urgentes mais dommageables à son repos et à sa vie de famille, il a établi un tarif supérieur pour les appels du dimanche.

Il ne s'agit pas là pour le médecin de gagner davantage, car c'est un petit appoint supplémentaire dans ses honoraires, mais c'est le seul moyen de limiter, le dimanche les appels des clients au strict nécessaire.

Que, parfois, un client ou un malade d'urgence souffre de cette décision, c'est bien possible, c'est regrettable, mais ce n'est qu'en vertu d'une règle que la plus stricte justice ne peut condamner.

Car si, demain, le médecin adoptait les moeurs actuelles, déclarerait qu'il fait après tout un métier comme un autre, qu'il refuse de travailler plus de huit heures par jour et qu'il ne se dérange le dimanche à aucun prix, il faudrait que ces clients, qui sont des fanatiques de ces lois donnant droit au repos, réfléchissent.

Je sais bien que le médecin ne se conduira jamais ainsi parce qu'il sait qu'il ne fait pas un métier, qu'il exerce une profession qui n'est pas comparable aux autres.

Seulement que l'on convienne une fois pour toutes que ce médecin qui exerce ainsi une profession, où le dévouement et le désintéressement, l'oubli de soi et le sacrifice pour les autres sont de tous les instants, a droit à des égards tout particuliers, qu'il n'est pas taillable et corvéable à merci et qu'enfin il doit pouvoir vivre et éléver sa famille en exerçant honorablement sa fonction.

A l'heure où tout le monde dépense sans compter quand il s'agit de s'amuser et de paraître, il serait bien ridicule de lésiner sur les honoraires de son médecin quand on souscrit sans oser marchander aux exigences d'une cuisinière ou aux prétentions d'un chauffeur d'automobile.

On donne toujours trop au médecin indélicat et nous serons toujours les premiers à le reconnaître et à aider à le faire disparaître, mais que l'on paye convenablement et sans récriminer le médecin que l'on sait consciencieux et honnête.

Dr. G. Lemière.

(“Journal des Patriciens”, 1^{er} mars 1924.)

ALBUM MEDICAL

Malgré les théories de Brown-Séquard, reprises trente ans plus tard par un allemand, Steinach, les greffes et les injections de tissus testiculaire et ovarien n'ont jamais pu rajeunir l'homme ou la femme.
“L'âge insensiblement nous conduit au tombeau”.

* * *

Quand vient le grand âge, “comme notre poil, blanchissent aussi nos désirs”, ainsi que le dit l'un de nos vieux poètes.

* * *

Les vertes vieillesse reposent sur le trépied vital du vieillard, qui comprend l'activité cérébrale, le régime et l'exercice.

I.—Activité cérébrale.—L'essentiel est de cultiver de pair la raison, l'intelligence et les sentiments.

II.—Régime.—Le vieillard doit être sobre, tempérant, surtout dans les plaisirs de la table. C'est l'excès d'une alimentation défectueuse en quantité et en qualité, qui détermine rapidement la fatigue, l'usure des organes, l'intoxication chronique et la sénilité: la vieillesse anticipée est toujours le fait de l'intempérence.

En particulier, ne pas oublier le vieil adage: “Manger trop est père des maux.—Le régime est père des remèdes” (Prof. Marcel Labbé). “Ne gaster sa santé par trop boire et manger”. (Joachim du Belley).

La sobriété est la sagesse même: C'est la seule recette pour vivre longtemps.

Il convient aux vieillards de se coucher tôt et de se lever de bonne heure.

III.—L'exercice.—Chez l'homme âgé, le mouvement doit régulariser les fonctions circulatoires, qui, à leur tour, commandent tous les autres actes de la nutrition, de la respiration et de l'idération même.

De plus, si on est persévérand et quotidiennement entraîné à l'exercice, surtout à la marche ou à un travail manuel on n'éprouvera pas l'ennui des vieillards, ce ver rongeur de la vie.

La pratique de l'exercice doit consister dans la marche et dans des mouvements systématiques (exercices respiratoires, etc...)

* * *

Chaque âge, suivant Emile Faguet, a ses devoirs.

Le vieillard doit s'efforcer:

—De ne pas se plaindre continuellement de n'être plus jeune;

—De ne pas raconter infatigablement ses souvenirs;

—De garder assez de mémoire pour ne pas oublier qu'il a raconté dix fois telle anecdote à la même personne;

—De ne pas préférer toujours le temps passé au temps présent (*laudator temporis acti*);

—De ne point parler de ses infirmités, si ce n'est pour demander qu'on les soulage;

—De s'ennuyer le moins possible;

—De n'être point irritable et de réaliser l'antique maxime: *lenior et melior sis, accedente senecta*;

—De n'être point encombrant et de savoir vivre seul, selon la maxime d'Ibsen: "Le plus libre est celui qui est seul."

—De ne pas vivre cloîtré, de se rappeler le mot du sage: "Ceux qui viennent me voir me font honneur, et ceux qui ne viennent pas me voir me font plaisir."

—De ne pas affecter l'amour des nouveautés et vouloir toujours pousser le dernier cri, à un âge où l'on ne peut plus crier;

—De ne pas faire le damoiséau, l'homme de salons et de ruelles, de ne pas tenir des propos gaillards, de ne pas poursuivre de ses assiduités les jeunes belles, qui se rient des têtes hochantes: **Turpe senex miles**, ce qui veut dire: "Il sied mal, à un certain âge, de faire le houzard".

* * *

Mais la vieillesse est bonne à vivre, pourvu qu'elle ne soit pas tourmentée, empoisonnée par les déchéances organiques de l'intemperance.

En résumé, la vie ressemble au panier de cerises dont parle Mme de Sévigné: "On a mangé d'abord les plus belles, puis on mange les moins belles, puis les médiocres et enfin on les mange toutes."

A un beau vieillard de 75 ans, sobre, retiré des affaires, auquel je demandais un jour le secret de sa verte vieillesse, il me répondit en souriant: "Mon secret est bien simple. Il peut ainsi se résumer: Manger peu le soir, marcher beaucoup le matin, ne boire jamais d'alcool et jouer joyeusement au bridge l'après-midi, pour éviter l'ennui, ce ver rongeur du vieillard inoccupé."

* * *

"Les savants cherchent, les médecins appliquent les découvertes des savants."

Paroles du professeur Emile Sergent, dans la préface de "L'année médicale pratique".

* * *

Vivez où vous êtes, plaisez-vous à ce que vous faites, soumettez-vous à ce que Dieu voudra, c'est le secret du bonheur.

* * *

Ne méprisons pas nos devanciers.—Au cours des siècles, que de travaux!... que de doctrines se sont heurtés dans des joutes mémorables qui, peut-être, exciteraient notre sourire si nous ne savions que "le Présent, fils du Passé, prépare l'Avenir", et si nous ne comprenions, à la manière de Grasset que la base de la pyramide du sommet de laquelle nous voyons plus haut et plus loin que nos anciens a été précisément bâtie par nos pères.

L'EFFET MORAL

Le thérapeutique a deux cordes à son arc, l'agent physique, le remède, et l'effet moral.

La confiance dans la médication agit à la façon d'un ébranlement salutaire. C'est dire que les traitements les plus divers jouissent d'une efficacité certaine à condition qu'ils mettent en oeuvre les conditions de cet ébranlement moral. Les régimes nouveaux, les pratiques d'hydrothérapie bizarre, promenades le matin, les pieds nus dans les champs mouillés de rosée, les injections d'oxygène, l'opothérapie tous les médicaments qui font leur entrée dans la thérapeutique ont pouvoir par le retentissement que leur prestige exerce sur la mentalité du sujet, de réaliser l'amélioration attendue. Que le médecin ait confiance, il transmettra sa confiance au malade. Et le miracle curatif se produira parfois d'une façon presque instantanée.

La puissance d'affirmation du médecin, la réputation, le respect qui entourent son nom exercent des effets immédiats, pour peu que le médecin veuille bien écouter le malade et ne pas l'éconduire trop vite après la réaction rapide de l'ordonnance.

ESPRIT D'ESCULAPE

Butade.—On demandait un jour à un médecin combien d'heures il fallait dormir pour se maintenir en bonne santé. Il fit textuellement la réponse suivante:

Six heures pour les hommes;
Sept heures pour les femmes;
Huit heures pour les cochons.

* * *

“Malheur au mari d'une femme hystérique”. — Legrand du Saule.

* * *

Récamier entrant dans la salle de l'Hôtel-Dieu (de Paris) les yeux baissés, le front incliné, perdu dans l'infini de la thérapeutique. Tout à coup, il relève la tête, sa narine se dilate: “ça sent le saburre ici, s'écrie-t-il d'un ton inspiré; qu'on purge tout le premier rang! Inventeur de la purgation par file et de la purgation par escanade ou par peloton.”

* * *

Epreuve divine:—Un religieux, persuadé que les souffrances sont des faveurs du ciel, disait à Scarron:

—Je me réjouis avec vous, monsieur, de ce que le bon Dieu vous visite plus souvent qu'un autre.

—Ah! mon père, répondit Scarron, le bon Dieu me fait trop d'honneur.

* * *

Charles Potin logeait chez un médecin de ses amis, dont le fils étudiait la médecine; il interrogea le jeune homme sur cette science et lui demanda, entre autres choses, en combien de parties elle s'edivise. Le jeune homme répondit, selon le sentiment commun, que c'était en quatre parties: la physiologie, la Pathologie, la Sémeiologie et la Thérapeutique.—Il y en a une cinquième, reprit Patin, et s'est même la principale: je veux dire la Charlatanerie, et quiconque ne la possède pas à fond est indigne de porter le nom de médecin.

* * *

Tirez le rideau, la farce est jouée.—Dernières paroles qu'aurait prononcées Rabelais, selon la légende, au moment de mourir. Elles appartiennent, paraît-il, à Demonox, au dire de Pierre Pic.

* * *

Le pompier médecin:—Le Dr. Hellis n'échappa pas à l'ordinaire hostilité des confrères malveillants. A une certaine époque, quelques-uns de ces derniers avaient excité contre lui les élèves de son hôpital, qui l'accueillaient non seulement sans faveur, mais encore avec des épithètes injurieuses. Un jour que ces jeunes gens, le voyant arriver, s'étaient mis irrévérencieusement à crier: "Voilà le pompier!"—Oui, oui, repliqua-t-il aussitôt, un vrai pompier, car lorsque je suis au milieu de vous, j'ai surtout des seaux (sots) autour de moi."—Les élèves se mirent à rire et tout fut dit; l'épithète tomba, et aussi la malveillance qu'on avait jusque là témoigner au professeur.

* * *

Traitemen t moral:—Marc-Antoine Petit (de Lyon) avait opéré de la pierre M. André (de Dijon), et depuis deux heures le sang coulait encore avec une abondance alarmante. "C'en est fait de moi, dit celui-ci, je perds tout mon sang."

—Vous en perdez si peu, repliqua l'habile chirurgien, que vous serez saigné dans une heure".—Ce n'était pas assurément son intention: il partageait les inquiétudes du malade; mais l'idée imprévue d'une saignée, entièrement opposée à une hémorragie, en lui prouvant que celle-ci était légère, rassura son esprit alarmé. Le sang ne tarda point à s'arrêter et M. André fut sauvé.

NOUVELLES

Feu le Dr Louis Dion.—A Charlesbourg, le 14 août 1925, est décédé, à l'âge de 87 ans, M. le Docteur Louis Dion.

C'était bien, je crois, le doyen des médecins du district de Québec. Il y a longtemps que l'on n'en entendait plus parler. En effet il s'était retiré à la campagne, à Charlesbourg, vivant de ses rentes et demandant à la culture de son jardin, un regain de vie pour ses vieux jours. Et il a réussi.

Il pratiquait autrefois la médecine à Québec, à St-Roch. Il eut, lui aussi, son heure de célébrité comme médecin. C'était un célibataire. Ce qui ne l'a pas empêché d'être un accoucheur recherché de son temps.

R. I. P.

BIBLIOGRAPHIE

Les Grand Narcotiques Sociaux—Un volume in-8. Prix: 20 fr.

Opium, tabac, alcool: ce sont les trois toxiques types, **poisons de l'intelligence**, dont le nouvel ouvrage du Docteur LEGRAIN met en évidence le rôle des **Grands Narcotiques sociaux**.

Une étude très complète de l'opiomanie et du tabagisme, au cours des âges et à travers le monde, établissant le substratum voluptuaire et les fondements psychologiques de la toxicophilie, origine de la toxicomanie dont la contagion fait une toxiépidémie puis une toxiedémie, tendant elle-même à devenir une pandémie prélude aux longs développements que l'auteur consacre à l'alcool.

Ce livre précise et résume d'un point de vue nouveau et singulièrement élevé, une pensée élaborée durant trente-cinq année de lutte antialcoolique par la plume, par la parole et par l'exemple, où le Docteur Legrain a acquis une compétence et une autorité exceptionnelles.

L'alcool entré dans l'alimentation humaine et installé dans la place grâce aux sophismes courant sur l'us et l'abus y régnant en maître, et devenant la cause d'une des endémies les plus meurtrières l'alcoolisme fonction d'une maladie parasitaire nettement définie par notre grand Pasteur — l'alcoopathie dans le temps et dans l'espace, indice d'anénergie — l'endémie alcoolique en France, son extension favorisée par des facteurs auxiliaires au premier rang desquels la puissance moderne du Capital alcool — l'alcool et la guerre: mesures prises contre l'alcoolisme par les gouvernements des nations belligérantes et développement du vinisme — la Prohibition de guerre aux Etats-Unis devenue la Prohibition définitive fixée par le 18e amendement la prohibition graduellement amenée par l'option locale et fondée sur le consentement de l'individu — la contre prohibition, la contrebande — la guerre économique faite par les Etats producteurs d'alcools et de vin à ceux qui la prohibent et l'oppression des petites nations par les grandes puissances — l'alcoolisme systématique des peuples colonisés par les Etats colonisateurs — l'analogie angoissante entre l'histoire et l'opium et celle de l'alcoolisme: hier la guerre de l'opium, aujourd'hui l'alcool source de tous les conflits internationaux et demain peut-être **Casus belli...**

Telles sont les principales matières et quelques-unes des idées maîtresses traitées par l'auteur. Il les éclaire d'une lumière toute nouvelle par la psycho-analyse des toxiedémies, dévoilant la nature et le rôle de l'ivresse et des ivresses.

Et cette magistrale leçon de clinique sociale où le mal est étudié à fond s'achève sur l'exposé des remèdes propres à l'enrayer et à le vaincre.

Apôtre de l'abstinence totale, le Docteur Legrain oppose à la faille des méthodes basées sur la modération, la prohibition de toute boisson alcoolique, librement consentie par la conscience individuelle, acceptée et posée comme postulat et comme but, préparée par l'option locale aidée par des moyens pratiques—utilisation des fruits soustraits à la fermentation, suivant les leçons de Pasteur—où l'intérêt bien compris—suppression du gaspillage des matières alimentaires—s'allie à l'idéalisme le plus haut.

Ce livre vient à son heure, au moment où se relève la courbe un instant décroissante de l'alcoolisme en France et où une nouvelle crise sévit sur la viti-culture dont, sans paradoxe, les abstinents sont les meilleurs amis.

L'auteur l'a écrit en médecin, en psychologue, en philosophe, en sociologue. Livre ardent, courageux, passionné, où les vérités ne ménagent personne, amis comme adversaires, où abondent les idées neuves qu'anime un grand souffle de pitié pour les opprimés et qui ne se propose rien moins que de soulever un monde. Livre de "bonne foi" et profession de Foi émouvante, un premier résultat sera atteint s'il vainc le plus grand des ennemis par qui se révèle l'emprise du toxique: l'indifférence.—(Librairie Maloine, 27, Ecole de Médecine, Paris).

L'Urologie en clientèle, par M. Le Fur. Vol. In-8. Prix: 30 francs.

L'Urologie en Clientèle, de M. Le Fur, est, comme le dit l'auteur, "un vrai livre de Pratique Urologique s'adressant à la fois à l'étudiant qui termine ses études, au médecin praticien qui désire se familiariser avec l'Urologie courante, au spécialiste qui veut connaître et pratiquer la technique de toute l'Urologie non chirurgicale".

L'ouvrage se divise en deux parties distinctes: la première comprend la description des Instruments d'Urologie courante et de tout le matériel nécessaire pour l'examen et le traitement des urinaires; la seconde traite de la Technique urologique proprement dite; technique d'exploration d'abord, montrant la manière d'examiner complètement un urinaire, de façon à établir un diagnostic précis (exploration de l'urètre, de la prostate, de la vessie, des reins, des organes génitaux) technique thérapeutique ensuite (différentes sortes de cathétérismes, lavages de l'urètre et de la vessie, instillations, dilatations, urétroscopie, cystoscopie, cathétérisme des urètères et séparation des urines, électrolyse, ionisation, courants de haute fréquence, ponction hypogastrique, etc...)

Le livre se termine par 3 chapitres ayant fait l'objet de travaux spéciaux de la part de l'auteur: la **Vaccinothérapie et la Sérothérapie en Urologie**, particulièrement dans la blennorrhagie, l'Anesthésie chez les urinaires, le traitement de certaines formes d'Impuissance génitale par la cure locale des lésions du veruimontanum, notamment aux courants de haute fréquence.

C'est en somme le résumé de l'enseignement urologique donné depuis de nombreuses années par M. Le Fur à sa clinique. Ecrit dans un style clair et facile, avec la compétence et l'autorité qui s'attache au nom de l'auteur en Urologie, ce livre est destiné à rendre de grands services au public médical et à sa place marquée dans la bibliothèque de tout médecin praticien et de tout urologue.

Librairie Maloine, 27, Ecole de Médecine, Paris. é

L'ARGUS de la PRESSE, "VOIT TOUT", fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, PARIS, lit et dépouille plus de 20,000 Journaux et Revues dans le Monde entier.

L'ARGUS, édite l'ARGUS de l'OFFICIEL, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'ARGUS recherche les articles passés, présents et futurs.

L'ARGUS se charge de toutes les Publicités en France et à l'Etranger.

INFECTIONS ET TOUTES SEPTICEMIES

(Académie des Sciences et Société
des Hôpitaux du 22 décembre
1911.)

....LABORATOIRE COUTURIEUX....
18, Avenue Hoche, Paris.

Traitement
— PAR LE — LANTOL

Rhodium B. Colloïdal
électrique

AMPOULES DE 3 C'M.

J. E. LIVERNOIS, *Limited.*

FOURNISSEURS

En Produits Chimiques, Pharmaceutiques et
Photographiques.

Instruments et Accessoires de Chirurgie

Remèdes Brevetés

Articles de Toilette et Parfumerie.

Entrepôts:

43, RUE COUILLARD,
Québec.

Magasin et Bureau:

RUE ST-JEAN,
Canada

PHOSPHAGON

(Lécithogénique Proto-Phosphoïdes)
UNE NOURRITURE NERVEUSE NATURELLE

PHOSPHAGON

(Lécithogénique Proto-Phosphoïdes)
UN TONIQUE PERMANENT DU SYSTEME NERVEUX.

PHOSPHAGON

(Lécithogénique Proto-Phosphoïdes)
PRODUIT L'EQUILIBRE NERVEUX.

DOSE—Une à quatre cuillérées à thé trois ou quatre fois par Jour.

THE ARLINGTON CHEMICAL COMPANY,

YONKERS, N. Y.

Fabriquants de Liquide Peptonoïde.

Bureau pour le Canada: 88, Wellington St. West, Toronto.